

SÉANCE DU VENDREDI 16 DECEMBRE 2022

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Brigitte Favre (UDC), présidente

Scrutateurs : Bernard Varin (PDC) et Blaise Schüll (PCSI)

Secrétariat : Fabien Kohler, secrétaire général du Parlement

Excusés : Géraldine Beuchat (PCSI), Alain Beuret (PVL), Patrick Chapuis (PCSI), Raphaël Ciochi (PS), Loïc Dobler (PS), Vincent Eschmann (PDC), Anne Froidevaux (PDC), Nicolas Girard (PS), Leïla Hanini (PS), Magali Rohner (VERT-E-S), Alain Schweingruber (PLR), Josiane Sudan (PDC) et Gabriel Voirol (PLR)

Suppléants : Suzanne Maitre-Schindelholz (PCSI), Raoul Jaeggi (PVL), Vincent Eggenschwiler (PCSI), Jude Schindelholz (PS), Jean-François Pape (PDC), Samuel Rohrbach (PDC), Sarah Gerster (PS), Pauline Christ Hostettler (PS), Raphaël Breuleux (VERT-E-S), Stéphane Brosy (PLR), Florence Boesch (PDC) et Gérard Brunner (PLR)

La séance est ouverte à 9h05 en présence de 59 députés.

Département des finances (suite)

- 7. Arrêté portant approbation de l'actualisation du plan financier pour la période 2023-2026 liée à la mise en œuvre du programme « Plan équilibre 22-26 »**

(Ce point est renvoyé.)

- 8. Question écrite no 3493
Impôt sur l'énergie des installations photovoltaïques, quid ?
Romain Schaer (UDC)**

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

Département de l'économie et de la santé

- 9. Motion no 1425
Loi sur les auberges : vente d'alcool dans les stations-service.
Yves Gigon (UDC)**

Développement par l'auteur.
Le Gouvernement propose de rejeter la motion.

Au vote, la motion no 1425 est acceptée par 33 voix contre 22.

- 10. Intervention en matière fédérale no 6
Introduire les primes LAMAL dans le calcul de l'IPC, 2e essai.
Rémy Meury (CS-POP)**

Développement par l'auteur.

Au vote, l'intervention en matière fédérale no 6 est acceptée par 39 voix contre 15.

11. Interpellation no 1001

**Transfert des prestations de la clinique de Bellelay à l'Hôpital de Moutier : quelles conséquences pour les patient-es, l'Etat jurassien et les institutions interjurassiennes ?
Christophe Schaffter (CS-POP)**

(Le Gouvernement ayant annoncé reporter sa réponse à la prochaine séance, ce point est renvoyé.)

12. Interpellation no 1002

**Mesures COVID – Remboursement des soutiens au titre des cas de rigueur.
Emilie Moreau (PVL)**

(Le Gouvernement ayant annoncé reporter sa réponse à la prochaine séance, ce point est renvoyé.)

13. Question écrite no 3494

**Comment réagir face au manque de personnel soignant ?
Sophie Guenot (PCSI)**

L'auteure n'est pas satisfaite de la réponse du Gouvernement.

Département de l'intérieur

14. Question écrite no 3496

**Justice jurassienne après l'arrêt du Tribunal fédéral.
Raoul Jaeggi (PVL)**

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement et justifie sa position.

Département de la formation, de la culture et des sports

15. Arrêté octroyant un crédit supplémentaire de 1'000'000 de francs au Service de l'enseignement destiné à financer des subventions en faveur d'installations scolaires

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, le titre et le préambule sont adoptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 55 députés.

16. Modification de la loi sur l'école obligatoire concernant la mise en œuvre du concept de pédagogie spécialisée (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Article 29b :

Gouvernement et majorité de la commission :

En dérogation aux articles 9 et 10, alinéa 1, les élèves admis dans une structure de soutien ou une structure ressources fréquentent l'école du cercle scolaire qui accueille ces structures.

Minorité de la commission :

(Pas d'article 29b)

Au vote, la proposition de la minorité de la commission est acceptée par 30 voix contre 28.

Article 35a, alinéa 4 :

Commission et Gouvernement :

⁴ Pour statuer valablement, elle doit être composée au moins des membres suivants ou de leur suppléant :

- a) le représentant du Service de l'enseignement ;
- b) le psychologue scolaire du Centre ;
- c) l'enseignant spécialisé de référence ;
- d) respectivement le logopédiste ou le psychomotricien s'il s'agit de traiter des dossiers concernant des mesures pédago-thérapeutiques.

La proposition de la commission et du Gouvernement est acceptée tacitement.

Tous les autres articles, le titre et le préambule sont adoptés sans discussion.

Au vote final, en première lecture, la modification de la loi est acceptée par 58 députés.

Département de l'environnement

17. Intervention en matière fédérale no 5
Transports publics plus attractifs.
Raphaël Breuleux (VERT-E-S)

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de rejeter l'intervention en matière fédérale.

Au vote, l'intervention en matière fédérale no 5 est acceptée par 31 voix contre 26.

18. Motion no 1433
Veiller au grain.
Gauthier Corbat (PDC)

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de rejeter la motion.

Au vote, la motion no 1433 est rejetée par 28 voix contre 24.

19. Motion no 1434
Fiat Lux !
Gauthier Corbat (PDC)

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de rejeter la motion.

Le groupe UDC propose d'accepter la motion sous forme de postulat, ce que le motionnaire accepte.

Au vote, le postulat no 1434a est accepté par 44 voix contre 4.

20. Motion no 1437
Ceci n'est pas une friche.
Gauthier Corbat (PDC)

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de rejeter la motion.

Le groupe VERT-E-S et CS-POP propose d'accepter la motion sous forme de postulat, ce que le motionnaire refuse.

Au vote, la motion no 1437 est acceptée par 27 voix contre 26.

21. Motion no 1438

**Un outil juridique pour la valorisation des friches urbaines.
Serge Beuret (PDC)**

Développement par l'auteur.
Le Gouvernement propose d'accepter la motion.

Au vote, la motion no 1438 est acceptée par 44 voix contre 6.

22. Question écrite no 3495

**Géothermie : un gouffre sans fond ?
François Monin (PDC)**

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement et justifie sa position.

23. Question écrite no 3497

**Réfection et sécurisation de la route les Breuleux - Mont-Tramelan.
Jacques-André Aubry (PDC)**

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

La séance est levée à 12h40.

Delémont, le 19 décembre 2022



La présidente :
Brigitte Favre

Le secrétaire général :
Fabien Kohler